

## Les divers Enseignements d'Exploration

Depuis la Réforme du Lycée, en septembre 2010, les Enseignements d'Exploration ont été introduits en classe de Seconde : deux enseignements doivent être choisis par chaque élève, à raison de 1h30 par semaine pour chaque enseignement.

Les Enseignements d'Exploration, obligatoires, ont pour vocation :

- soit d'approfondir certains enseignements, en y associant parfois la mise en place de projets sur des terrains d'application concrets,
- soit de faire découvrir des domaines que les élèves n'auront peut-être plus l'occasion d'approcher ultérieurement.

### Le choix de ces enseignements n'intervient pas sur le choix de la section en classe de Première.

Il ne s'agit donc pas de préfigurer une orientation dans une série donnée, mais de permettre aux élèves de mieux cerner les différents domaines intellectuels, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'ils suscitent.

### Ces enseignements peuvent être classés en trois groupes :

- les enseignements proposés en **la seule classe de Seconde** ;
- les enseignements, initiés en classe de Seconde ou prolongement d'options au Collège, et **qui pourront être poursuivis en Première et Terminale**. Ils peuvent alors être choisis comme **options au Baccalauréat** : lors de l'épreuve finale du Bac, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés, coefficient 2 ou coefficient 3 (pour le Latin ou le Grec) ;
- le choix de la **section Euro-Anglais**, qui, si l'élève est accepté dans cette section, remplace le deuxième Enseignement d'Exploration : les élèves en section EURO font donc tous SES et EURO.

## Feuille d'options à l'inscription en Seconde à l'Institution Jean-Paul II

... Constituer un bagage personnel de qualité ...

Dans le dossier d'inscription en classe de Seconde, la fiche d'options, copie ci-dessous, est à compléter :

ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION OBLIGATOIRES
<b>Premier enseignement d'exploration obligatoire pour tous : SES (1h30)</b>
<b>Second enseignement d'exploration, au choix : une seule case à cocher :</b>
<input type="checkbox"/> Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (PFEG) (1h30)
<input type="checkbox"/> Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) (1h30)
<input type="checkbox"/> Littérature et Société (LES) (1h30)
<input type="checkbox"/> Patrimoine (1h30)*
<input type="checkbox"/> Latin (2h) <i>si option commencée en 5<sup>ème</sup></i>
<input type="checkbox"/> Grec ancien (2h) <i>si option commencée en 3<sup>ème</sup></i>
<input type="checkbox"/> Italien LV3 (2h)
<i>* Cet enseignement peut être poursuivi en classes de Première et présenté en Terminale au Baccalauréat au titre de l'option HDA, pour les séries L, ES et S.</i>
<b>SECTION EUROPÉENNE (3h d'Anglais en plus, dont 1h en Discipline Non Linguistique - DNL)</b>
<input type="checkbox"/> Option demandée <i>L'acceptation définitive sera fonction du nombre de places disponibles et du niveau de l'élève. En cas d'admission, l'élève sera dispensé du second enseignement d'exploration. Il est impératif de cocher une case pour le second enseignement d'exploration, en cas de non-admission.</i>
<b>ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (2h)</b>
<i>Un seul enseignement facultatif possible ET s'il est compatible avec PFEG, MPS, LES ou EURO uniquement.</i>
<input type="checkbox"/> Latin (si option commencée en 5 <sup>ème</sup> )
<input type="checkbox"/> Grec ancien (si option commencée en 3 <sup>ème</sup> )
<input type="checkbox"/> Italien LV3

**Le choix établi lors de l'inscription, ne peut plus être modifiable avant la fin de la Seconde.**

*Nous vous invitons à rencontrer le Professeur Principal de votre enfant pour étudier avec lui ce qui paraît cohérent et opportun, compte tenu des goûts, des compétences et des aspirations qu'a manifestés jusqu'alors votre enfant.*



**Choisir la confiance**



# INSTITUTION JEAN-PAUL II



## LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

ET LES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

EN CLASSE DE  
SECONDE

Maternelle • Élémentaire • Collège • Lycée • Post-Bac  
Externat, Demi-pension, Internat



39, rue de l'Avalasse  
76000 Rouen

www.  
institutionjeanpaul2.fr

## Premier Enseignement d'Exploration obligatoire

### SES Sciences Économiques et Sociales

Les textes imposent comme premier Enseignement d'Exploration soit SES, soit PFEG.

À l'Institution, le choix a été fait de dispenser l'enseignement SES à **tous** les élèves de Seconde.



Les élèves découvrent les savoirs et méthodes spécifiques aux Sciences Économiques et à la Sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines :

- Comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ?
- Comment les entreprises produisent-elles ?
- Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ?
- Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ?
- Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

L'étude des Sciences Économiques et Sociales, en Seconde, apporte un éclairage concret pour les élèves s'interrogeant sur une éventuelle orientation en section ES en Première, et apporte une initiation générique à tous les autres.

## Deuxième Enseignement d'Exploration

Enseignements suivis sur la seule année de Seconde

### Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (PFEG)

Les élèves découvrent les notions fondamentales de l'Économie et de la Gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux nouveaux enjeux économiques et aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

### Littérature et Société (LES)

Cet enseignement valorise la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la Littérature, l'Histoire et la Société, ainsi que le rôle des médias et des moyens technologiques et humains associés.



### Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)

Il s'agit de se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les Mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre, la Physique et la Chimie. L'enseignement vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

## Deuxième Enseignement d'Exploration

Enseignements qui peuvent être poursuivis jusqu'en Terminale

### Patrimoines (PAT)

L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique, comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux.

Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.



Cet enseignement peut être prolongé par l'enseignement facultatif Histoire des Arts en Première et en Terminale L, ES ou S (option au Bac). Par ailleurs, un élève n'ayant pas choisi PAT en Seconde, peut néanmoins commencer Histoire des Arts en Première.

### Latin (LAT)

### Grec ancien (GREC)

Une de ces deux langues anciennes peut être pratiquée, à raison de 2h par semaine. (option coefficient 3 au Baccalauréat).

### Italien (ITA)



L'Italien peut être commencé en classe de Seconde. Il est enseigné à raison de 2h par semaine.

### Section EURO ANGLAIS (EURO)

À raison de 2h d'Anglais (culture anglo-saxonne) et 1h de DNL (Discipline Non Linguistique) par semaine, les élèves préparent les divers examens de Cambridge, et l'obtention de la mention « Section Européenne Anglais » sur le diplôme du Baccalauréat.

